

# Compte-rendu du Comité de Quartier du Centre-Ville

4 octobre 2018, CSC Maison Cousté

Aux côtés d'habitants, membres de l'équipe d'animation, étaient présents pour la ville : Hervé Willaime (élu référent du Comité de Quartier Centre-Ville, maire adjoint à l'enseignement secondaire et supérieur), Camille Vielhescaze (maire adjoint à la jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances), Juliette Papazian (maire adjoint à la Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale), Jean-Paul Notte (Chargé de mission sécurité-tranquillité), Charlotte Guilhou (Chargée de mission participation citoyenne).

Une quarantaine de personnes a participé à la réunion.

## Ordre du jour :

- **Présentation de la démarche participative « Parlons ensemble de Cachan »**
- **Réforme du Stationnement**
- **Les évolutions urbaines du quartier Centre-Ville**
- **Les initiatives des habitants : « Promenons-nous dans Cachan » / « Opération carte postale »**
- **Participation à l'évènement inter-quartier : « la descente aux lampions »**

Et tout au long de la réunion, avec les apports d'information sur ces différents points, des questions, des échanges et des suggestions entre les participants.

### 1) « Parlons ensemble de Cachan »

Cet automne tous les Cachanais pourront prendre la parole en participant à une démarche de concertation inédite intitulée « Parlons ensemble de Cachan ». L'objectif : construire un diagnostic partagé des habitants et imaginer des projets pour améliorer la vie collective et l'avenir à Cachan.

La démarche se décompose en trois temps :

- **Un temps d'enquête**: une équipe dédiée est allée à la rencontre des cachanais pour recueillir leur regard sur la ville et établir un premier diagnostic avec eux. Ce premier temps sera illustré par un film de 20minutes, représentatif des différents avis rencontrés, sous forme d'interviews d'habitants volontaires.
- **Un temps de concertation** : du 16 octobre au 21 novembre, huit rencontres sont organisées dans toute la ville. Ouvertes à tous, elles sont introduites par le film de pré-enquête afin d'engager les débats et inciter aux réactions. Ces temps d'échanges collectifs permettront d'affiner encore le diagnostic pour Cachan.
- **Un temps de construction** : A partir des thématiques principales dégagées à l'occasion des rencontres, des ateliers de propositions et de projets seront organisés pour les habitants qui souhaitent poursuivre la réflexion.

**Le 12 décembre à 20h**, une réunion de restitution sera proposée. La Maire et les élus viendront présenter aux Cachanais les enseignements tirés des débats qui auront rythmé l'automne.

Vous pourrez retrouver le détail des rencontres et de la démarche sur le magazine municipal d'octobre ainsi que sur le site de la ville : <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/parlons-ensemble-de-cachan>

### 2) La réforme du stationnement

*Rappel : le thème du stationnement (et circulation) avait été abordé lors de la réunion du comité de quartier du 01/02/18, suivi d'une réunion publique le 07 mars.*

*La loi MAPTAM (dite de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) a transféré la compétence en matière de stationnement payant aux collectivités territoriales (depuis le 01/01/2018).*

*La réforme du stationnement poursuit désormais plusieurs objectifs : Faciliter le roulement des stationnements, diminuer la congestion automobile, favoriser le report modal notamment vers les mobilités douces, éviter le phénomène des voitures ventouses, améliorer la qualité de l'air...*

Mme Juliette Papazian a présenté la démarche choisie par la ville afin d'accompagner cette réforme. Elle rappelle que la réflexion entamée n'est pas achevée et en illustre la première étape, menée l'année dernière, en présentant la synthèse des travaux réalisés par un cabinet spécialisé :

- **Un diagnostic de la ville** autour des différentes problématiques liées au stationnement à Cachan et de ses secteurs congestionnés: reports des stationnements aux abords des zones réglementées, proximités avec les gares RER, phénomène de voitures ventouses dans les zones résidentielles etc...

- **Un diagnostic dédié au quartier centre-ville**, avec une congestion plus importante sur les zones réglementées que sur les zones non réglementées.
- **Les trois hypothèses** proposées par le cabinet pour répondre à ce diagnostic, allant d'une réglementation plus ou moins étendue sur la ville.

**Ces éléments pourront servir de base de travail pour la suite ; la réflexion doit désormais se poursuivre avec les habitants autour des comités de quartier, accompagnés par les services de la ville. Ceux qui le souhaitent sont ainsi invités lors de la réunion à s'inscrire auprès du comité d'animation pour participer à une commission de travail dédiée.**

---

#### Questions des habitants

1/ Sur ces commissions de travail : quelles échéances, quelle organisation, comment ?

Réponse : nous avons jusqu'à la fin de l'année pour se réunir et travailler ensemble sur le sujet. En fonction de problématiques spécifiques, cela pourra prendre quelques semaines ou quelques mois.

2/ Comment faire lorsqu'on a deux voitures, pas de possibilité de stationnement et que l'on part 15 jours en vacances ?

Réponse : Une ville n'a pas à régler les enjeux de stationnement des véhicules pendant les vacances. C'est néanmoins une question qui devra être interrogée lors des commissions de travail sur la réforme du stationnement.

3/ Qu'en est-il du stationnement sur les bateaux ?

Réponse : C'est par principe interdit, même s'il a été demandé par la Ville une tolérance d'usage. S'ils sont soumis à une servitude de passage, cela reste du domaine public.

4/ sur Auchan, la station- service et la circulation de poids lourds, où en est-on ?

Réponse : Un suivi des préconisations de mise en conformité des installations de la station-service est réalisé.

Le point pourra être abordé dans la commission stationnement.

---

### 3) Les évolutions urbaines du quartier Centre-Ville

*Présentées par C. Vielhescaze. Le premier adjoint précise qu'il y a eu beaucoup d'évolutions ces quinze dernières années sur le quartier : une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui a concerné 288 logements, la révision du Plan Local d'Urbanisme (2010) avec évolution de la portée économique et artisanale du quartier... Besoin de renouveler les logements avec le maintien d'une patrimonialité (les blanchisseries).*

*La ville a proposé des ateliers citoyens pour travailler par exemple à l'aménagement des rives de Bièvre ou encore la création de nouveaux espaces publics comme l'esplanade du théâtre, de l'hôtel de ville etc...*

#### Les rives de Bièvre

La municipalité a poursuivi durant de longues années une stratégie d'acquisition foncière pour acquérir au fur et à mesure les parcelles longeant les rives et devenir ainsi propriétaire de tout le linéaire. Ce travail long de 30 à 40 ans est désormais achevé et permet aujourd'hui de pouvoir penser, avec les habitants, l'aménagement progressif de ces rives. C'est dans ce cadre qu'un atelier citoyen composé de représentants des comités de quartier et d'habitants volontaires a été créé.

Un habitant, participant à cet atelier en présente l'évolution au cours des réunions et les points traités.

La première étape du travail réalisé par l'atelier citoyen a consisté en la construction d'une sente afin de permettre aux habitants de rejoindre le centre-ville sans passer par les rues de circulation.

Certaines sentes sont achevées, d'autres sont encore en réflexion.

Ce même atelier a participé à la réflexion de **la montée aux vignes** ; l'objectif était alors de prolonger l'aménagement des rives de Bièvre en permettant une circulation permanente des habitants du sud au nord de la ville, en passant par le centre-ville. Il s'agit cependant d'un aménagement qui suppose beaucoup de contraintes : par exemple le réseau des eaux de Paris, situé en-dessous, ne permet pas de planter.

L'objectif est aussi de créer des paliers pour instaurer des pauses et des points de vue pour les promeneurs.

L'aménagement devrait s'achever d'ici 2 à 3 ans. (Début des travaux au printemps 2019)

Suggestion : On pourrait réorganiser une visite de la promenade, comme en septembre 2017.

---

#### Questions des habitants

1/ - Va-t-on conserver des aspects sauvages des sentes, sans aménagement(s), de façon générale, la végétation sauvage ?

**Réponse** - C'est une question qui s'est posée dans l'atelier citoyen, qui est encore en réflexion.

2/ Des points sont soulevés concernant l'éclairage (et des nuisances), la sécurité dans les sentes et sur les rives.

3/ - Sur la sente des blanchisseries, une caméra de surveillance sera-t-elle installée pour sécuriser le passage ?

**Réponse** - La municipalité a choisi de mettre des caméras sur les espaces publics –c'est-à-dire dans les endroits de rassemblement – et aux abords des équipements publics. Mais pas sur les voies publiques, par principe et parce que le coût d'en installer dans toutes les rues (investissement et fonctionnement) serait bien trop élevé.

---

Présentation est ensuite faite de certains programmes immobiliers en cours. Il est rappelé que pour encourager la venue de futurs propriétaires occupants, la municipalité plafonne le nombre de T1 ou T2 qui sont souvent l'objet de spéculations immobilières.

### **Projet urbain : 21/29 rue Guichard**

Programme qui prévoit la construction en accession à la propriété de 28 logements, avec une place de stationnement par logement et un linéaire commercial. Le permis de construire a été attaqué ; l'association requérante est en lien avec la mairie pour trouver une solution, Mme la Maire étant d'accord pour réinterroger l'ambition du projet.

### **Projet collectif de logements / rue Etienne Dolet.**

La logique poursuivie par la municipalité est de participer à l'effort de construction en première couronne tout en préservant la qualité de l'habitat à taille humaine de Cachan ; dans ce projet par exemple, un îlot vert est prévu en même temps que la construction du bâtiment.

Tous les projets urbains réinterrogent à leur façon le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Travaillé en 2008 et établi en 2010, il a bientôt désormais 10 ans, ce qui rend légitime de le réinterroger. Les habitants seront associés à cette réflexion. La problématique de la circulation/stationnement / déplacement piétonnier est à nouveau soulevée.

### **Les commerces :**

Un constat : des commerces ferment dans le centre-ville, comment diversifier l'offre (presse, fromagerie...) ?

Quelles sont les attentes des consommateurs ?...

Les villes ont peu la main sur l'urbanisme commercial et de ce fait peu de marge de manœuvre pour maîtriser l'implantation de nouveaux commerces.

Il y a deux situations possibles :

- **La ville est propriétaire des murs** : c'est le seul cas où elle a un pouvoir de décision. C'était par exemple le cas pour la nouvelle brasserie du Centre-ville.
- **Le fond appartient à un propriétaire privé** : la ville ne peut rien décider. Elle peut simplement essayer de jouer les intermédiaires.

**La ville dispose néanmoins d'un droit de préemption urbain qu'elle a mis en place.** C'est un levier difficile à mobiliser et qui peut s'avérer couteux : la ville doit en effet acheter le fond ou le louer jusqu'à une durée de trois ans en attendant de trouver un repreneur. Cela nécessite donc d'avoir au préalable connaissance de porteurs de projet susceptibles d'être intéressés par le bail en question. Néanmoins cela reste intéressant dans la mesure où les avocats /notaires ont l'obligation d'informer la ville de la vente ou location du bail pour connaître ses intentions. Cela permet de rencontrer en amont les futurs repreneurs pour les accompagner dans leur projet et de privilégier les commerces qui répondent aux besoins des Cachanais.

## **4) Les initiatives habitantes**

*Les comités de quartiers sont aussi l'occasion pour les habitants qui le souhaitent de présenter leurs projets et d'inviter les participants à s'y associer.-Une habitante, bénévole au centre socio-culturel Cousté et membre de l'équipe d'animation du Comité de quartier est venue présenter deux projets.*

### **« Promenons-nous dans Cachan »**

Les habitants qui le souhaitent pourront participer à des ballades dans la ville afin de la découvrir sous de nouveaux aspects. Pour traduire de manière originale et créative leur sensibilité, ils seront invités en fonction de leur envie, à produire un texte, des photos, des dessins etc... qui relatent ce moment partagé. Enfin, ces productions donneront lieu à une exposition pour donner à voir aux Cachanais leur regard singulier sur la ville.

Les habitants intéressés peuvent se renseigner ou s'inscrire auprès du Centre Socio-Culturel de la maison Cousté ou du Comité de Quartier.

### **« L'opération carte postale »**

Afin de créer et d'apporter du réconfort aux aînés isolés de Cachan l'opération carte-postale a pour objectif de leur adresser des cartes postales. Issu d'un partenariat avec l'association l'Ami Si Sol et l'EHPAD Cousin de Mericourt, vous pouvez participer à cette opération de deux manières : en donnant des cartes postales vierges à l'accueil de la Maison Cousté ou encore en venant participer à des ateliers d'écriture afin d'entretenir une correspondance avec ces personnes isolées.

5/ en lien avec les autres comités de quartier, participation à la descente aux lampions le 15 décembre.

Tous ces sujets sont évolutifs, de semaine en semaine, et votre participation est importante !!

Moment de convivialité : les échanges se poursuivent autour d'un verre, tard dans la soirée.